

Pierre MARX

Expert-Comptable Diplômé
par l'État

Lauréat National du Meilleur
Mémoire 1984

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Comptar

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

**LA GRANGE AUX PAYSAGES
D'ALSACE BOSSUE**

90 Rue Principale

67430 LORENTZEN

La Grange aux Paysages d'Alsace Bossue
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

Aux membres de l'Assemblée Générale de la Grange aux Paysages d'Alsace Bossue,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Grange aux Paysages d'Alsace Bossue relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 30 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- les subventions perçues ou à percevoir ;
- le suivi des comptes clients ;
- l'appréciation des charges de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 30 juin 2020 et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction m'a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Schiltigheim,
Le 1^{er} juillet 2020



Pierre MARX
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar



BILAN ASSOCIATION

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	23 574	22 368	1 206	5 124	- 3 918
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	23 574	22 368	1 206	5 124	- 3 918
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	9 586	729	8 857	20 034	- 11 177
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				11	- 11
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	118 465		118 465	122 962	- 4 497
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	101 840		101 840	121 860	- 20 020
Charges constatées d'avance	500		500	624	- 124
TOTAL (II)	230 391	729	229 662	265 492	- 35 830
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	253 964	23 097	230 868	270 615	- 39 747

BILAN ASSOCIATION(SUITE)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	8 405	8 405	
. Ecart de réévaluation			
. Réserves	153 372	153 232	140
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	-29 110	140	- 29 250
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	132 668	161 777	- 29 109
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		390	- 390
Fournisseurs et comptes rattachés	59 717	66 334	- 6 617
Autres	38 484	39 114	- 630
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		3 000	- 3 000
TOTAL (IV)	98 200	108 838	- 10 638
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	230 868	270 615	- 39 747
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			



COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	70 494		70 494	88 075	- 17 581	-19,96
Montants nets produits d'expl.	70 494		70 494	88 075	- 17 581	-19,96
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			235 582	241 046	- 5 464	-2,27
Cotisations			530	170	360	211,76
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			3 228	5 402	- 2 174	-40,24
Reprise de provisions						
Transfert de charges			4 069	3 347	722	21,57
Sous-total des autres produits d'exploitation			243 408	249 965	- 6 557	-2,62
Total des produits d'exploitation (I)			313 902	338 040	- 24 138	-7,14
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			439	450	- 11	-2,44
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			439	450	- 11	-2,44
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion				1 030	- 1 030	-100
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)				1 030	- 1 030	-100
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			314 341	339 520	- 25 179	-7,42
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-29 110		- 29 110	N/S
TOTAL GENERAL			343 451	339 520	3 931	1,16



Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	51 896	59 430	- 7 534	-12,68
Services extérieurs	25 016	27 264	- 2 248	-8,25
Autres services extérieurs	25 725	22 349	3 376	15,11
Impôts, taxes et versements assimilés	3 583	3 649	- 66	-1,81
Salaires et traitements	189 678	170 885	18 793	11,00
Charges sociales	41 820	48 287	- 6 467	-13,39
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association	1 500	1 500		0,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	3 918	3 658	260	7,11
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations		729	- 729	-100
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	40	331	- 291	-87,92
Total des charges d'exploitation (I)	343 176	338 083	5 093	1,51
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		1 252	- 1 252	-100
Sur opérations en capital	250		250	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	250	1 252	- 1 002	-80,03
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	25	46	- 21	-45,65
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	343 451	339 380	4 071	1,20
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		140	- 140	-100
TOTAL GENERAL	343 451	339 520	3 931	1,16
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat	7 200	6 800		
. Prestations en nature	37 860	37 860		
. Dons en nature				
Total	45 060	44 660		
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	37 860	37 860		
. Prestations				



	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole	7 200	6 800		
Total	45 060	44 660		

ANNEXE COMPTABLE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 230 867,92 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -29 109,52 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.



SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
Règles et méthodes comptables	10
Changements de méthode	12
Informations complémentaires pour donner une image fidèle	12
 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	 13
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Informations et commentaires sur :	17
Produits et avoirs à recevoir	17
Charges à payer et avoirs à établir	17
Charges et produits constatés d'avance	17
Rémunérations des dirigeants	18
Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés	18

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2016-07 du 28/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture.

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restriction en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Par ailleurs, concernant notre association du fait de la limitation de circulation des biens et personnes, certaines activités vont devoir être ralenties, suspendues ou restreintes.

Compte tenu de la date de ces évènements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces évènements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie et venir impacter notre continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2020.



Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue:

Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODE

Néant.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Néant



ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des		Augmentations
	immobilisations au début d'exercice	Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	17 919		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 654		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	23 574		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	23 574		
TOTAL GENERAL	23 574		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			17 919	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			5 654	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			23 574	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			23 574	
TOTAL GENERAL			23 574	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	13 724	3 584		17 308
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 726	334		5 060
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	18 450	3 918		22 368
TOTAL GENERAL	18 450	3 918		22 368

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissement dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvements net des amort.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortiss. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortiss. Fiscal exceptionnel	
Frais d'établiss. , recherche							
Autres immob. incorporelles							
Terrains							
Constr. sol propre							
Constr. sol d'autrui							
Install. générales, agencem., constr.							
Install. techniques, mat. & outill. Indust.							
Install. générales, agencements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							
TOTAL							

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				



ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour gros entretiens et grandes révisions				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL Provisions pour risques et charges				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	728			728
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL Provisions pour dépréciation	728			728
TOTAL GENERAL	728			728
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5° CGI.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	729	729	
Autres créances clients	8 857	8 857	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	116 560	115 560	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 815	1 815	
Charges constatées d'avance	500	500	
TOTAL GENERAL	128 511	128 551	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	59 717	59 717		
Personnel et comptes rattachés	18 019	18 019		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 380	19 380		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	62	62		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 022	1 022		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	98 200	98 200		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	1 785
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	1 785

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 830
Dettes fiscales et sociales	25 296
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	56 126

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	500	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	500	

Commentaires :

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

En application de l'article de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous déclarons que les membres du Conseil d'Administration de notre association :

- Le Président
- Le Trésorier
- La Secrétaire

Ne perçoivent aucune rémunération et aucun avantage en nature.

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		20 408	
TOTAL		20 408	

